

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 254**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la SA UES Habitat PACT  
Méditerranée.

Opérations : trois programmes d'acquisition/amélioration de logements collectifs  
locatifs sociaux (PLAI) situés sur Marseille (13009 et 13013).

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409**

## PRESENTATION

La S.A. U.E.S HABITAT PACT MEDITERRANEE sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour trois demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 61 607,25 €.

Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 136 905,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (acquisition/amélioration de logements en diffus sur Marseille (13009 et 13013)).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. U.E.S. HABITAT PACT MEDITERRANEE auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 79 087,05 €.

Cet encours représente 0,01% de l'encours garanti des organismes HLM et 0,01% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL